

Sujet d'étude au choix :
Les Jeux olympiques, un enjeu mondial (3 à 4h)

« Les sujets d'étude visent l'autonomisation des lycéens. Ils constituent un espace significatif (une vingtaine d'heures) de diversification pédagogique et de production effective. Le travail en autonomie est fondé à chaque fois sur un corpus documentaire construit pour poser un problème. Ce corpus comporte généralement un faible nombre de documents, afin de rendre possible une analyse non superficielle ; il est composé à partir du manuel et de l'ensemble des ressources documentaires disponibles, pour autant qu'elles soient adaptées à la classe ; il est apporté par le professeur ou par des lycéens, certains sujets d'étude incitant fortement à la réalisation de recherches documentaires par les élèves, notamment grâce à un recours aux Tice. Ce travail en autonomie des lycéens, très majoritaire dans les sujets d'étude, ne peut produire ses fruits ni préparer à l'examen sans interventions professorales ponctuelles et ciblées. » ([BO spécial n°3 du 17 mars 2011](#), Histoire-Géographie-Éducation civique en classe de 1^{ère} des séries STI2D, STL et STD2A).

Problématique

Ce sujet d'étude présente la particularité d'aborder les Jeux olympiques en suivant plusieurs axes de réflexion, les considérant d'abord comme une compétition sportive originale (origine à la fois ancienne et moderne, ampleur exceptionnelle, respect des valeurs qui y sont normalement liées : excellence, amitié, respect) mais intégrant aussi d'autres dimensions : le fait que ces Jeux ont constitué depuis 1896 un enjeu géopolitique majeur (par exemple du fait du choix des villes hôtes et par conséquent des pays hôtes ou de la récurrence du boycott politique) ; la puissance médiatique de l'événement (les Jeux constituent le premier spectacle médiatique mondial par le nombre de spectateurs et de téléspectateurs) ; l'énormité de leur budget d'organisation, les liens entretenus avec les sponsors, l'impact sur les infrastructures, voire sur l'environnement, toutes réalités ouvrant des voies de réflexion, y compris éthiques, pour les organisateurs et le Comité international olympique. Même si elle n'est pas abordée dans les commentaires des programmes, une dimension artistique peut être envisagée, au titre de l'histoire des arts : le spectacle n'est pas que sportif et les cérémonies d'ouverture et de clôture en constituent une forme complémentaire ; d'autre part, les aménagements liés à l'organisation des Jeux peuvent être analysés en termes urbanistiques et architecturaux.

Démarches et supports

Une compétition sportive originale

Un rapide rappel de la naissance des Jeux olympiques en 776 av. J.-C. à Olympie permet de souligner les valeurs fondatrices que les Grecs leur accordaient : symbole de l'unité culturelle des cités, période de trêve militaire, intérêt majeur pour les athlètes. Leur périodicité est déjà établie à cette époque. L'interdiction des Jeux en 393 par l'empereur Théodose affirme la décadence des cités grecques et de l'expression de l'hellénisme (on pourrait établir un lien avec le programme de seconde). La réaffirmation de ce souvenir puissant est évidente, tant en 1894 lors de la formation du premier comité international olympique – dont le président est grec – qu'en 1896, lors des jeux d'Athènes.

L'originalité de cette compétition se marque aussi par sa croissance au fil du temps. En 1896, 14 pays participants, 241 athlètes masculins, 149 épreuves mais seulement 9 sports ; en 2012, 204 délégations, 10 500 athlètes des deux sexes, 301 compétitions et 26 sports.

Les valeurs olympiques et les missions éthiques du CIO

À l'origine, l'olympisme véhicule une philosophie qu'il serait utile de rappeler. Elle est fondée sur le corps, la volonté et l'esprit, et allie le sport à la culture et à l'éducation ce que P. de Coubertin confirme en 1906 : « pour ennoblir et fortifier les sports, pour leur assurer l'indépendance et la durée et les mettre ainsi à même de mieux remplir le rôle éducatif qui leur incombe dans le monde moderne ».

L'ensemble de ces valeurs s'exprime au moment des Jeux et par le travail fourni par les instances olympiques et internationales. Ainsi, la mission du CONFESJES (Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports) est-elle de promouvoir la participation et l'insertion des jeunes au sein de la société. Quant à la Conférence mondiale sur la femme et le sport, en 2012 à Los Angeles, elle a fait de la participation des femmes aux compétitions sportives et surtout de leur présence plus importante dans l'encadrement, un objectif d'avenir, dans la continuité de la précédente conférence, tenue en Jordanie en 2008, où l'on avait compté 116 délégations présentes sur les 205 possibles.

Les missions éthiques, définies dans le Code d'éthique du CIO et basées sur les valeurs et les principes défendus par la Charte olympique s'articulent avec les valeurs de l'olympisme autour de quelques axes essentiels : l'égalité des chances entre les pauvres et les riches : bourses pour les sportifs de haut niveau, amélioration des infrastructures sportives, formation des cadres ; l'égalité entre les femmes et les hommes : accessibilité au sport et par conséquent aux Jeux, augmentation du nombre de femmes dans l'encadrement et la gestion ; le programme culturel ; la protection des athlètes : un effort de prévention sur les conséquences du dopage est mis en place.

Le rapport entre l'amateurisme et les jeux olympiques témoigne de l'évolution du sport et de la compétition elle-même. Si Coubertin l'impose dès les premiers jeux en 1896, il n'en a pas une conception aussi stricte que les Anglais qui voulaient un sport réservé à une élite sociale. En 1924, il déclare d'ailleurs : « Personnellement, je crois que depuis 20 ans la formule britannique [concernant l'amateurisme] est périmée ». Le concept même du sportif amateur pouvant participer aux jeux olympiques avec des chances de victoire devenant de plus en plus absurde (« amateurisme marron »), le CIO a accepté la professionnalisation en 1981.

Un enjeu géopolitique

Le choix des pays organisateurs et des villes hôtes est clairement un choix politique et ce, dès l'origine. Il n'implique d'ailleurs aucune autre logique, ni sportive, ni climatique ni même logistique parfois (choix ahurissant d'Athènes : budget non tenable, présidente du comité d'organisation peu fiable.) Il révèle de plus une réelle inégalité Nord-Sud puisque seuls les Jeux de Mexico 1968 et Beijing 2008, avant Rio de Janeiro 2016, se seront déroulés dans des pays en développement ou émergents ; on remarquera aussi que ces trois villes sont des mégapoles, ce que ne sont pas toutes les villes hôtes des pays du Nord (par exemple, Helsinki en 1952).

Certains choix sont particulièrement intéressants comme ceux de Berlin en 1936 et de Beijing en 2008. Le choix de Berlin, fait en 1931, avant l'accession d'Hitler au pouvoir mais non remis en cause par la suite, est une décision politique afin de rompre l'isolement de l'Allemagne au sein du concert international ; celui de Beijing est acté sans prendre en considération certains manquements conséquents aux droits de l'homme (il est possible de relier ce constat à l'étude du thème 5 du programme). Le CIO reste assez hermétique quant aux motifs de choix des villes hôtes puisqu'il n'a pas à justifier sa décision. Il serait intéressant par ailleurs de s'interroger sur les motivations géopolitiques des villes proposant leur candidature, de Moscou, choisie en 1980, à Istanbul, candidate pour 2020.

Le problème du boycott (et des exclusions) est fondamental pour aider les élèves à mieux comprendre les relations internationales de 1896 à 2008 : il est l'une des approches qui permet de placer les Jeux olympiques au cœur de la mondialisation, comme l'inscription de ce sujet d'étude au sein du thème 4 y invite. C'est un mode de contestation ancien, utilisé dès 1896 par l'Empire ottoman puis de façon récurrente dans le contexte de la Guerre froide, en 1956 à Melbourne, en 1980 à Moscou, en 1984 à Los Angeles. Il constitue une vraie tribune mondiale, utilisée par exemple en 1976 via le boycott de pays africains opposés au régime de l'apartheid. Une liste des différents boycotts et exclusions pourrait être analysée en classe, en distinguant bien entre ces deux modes d'action ; elle permettrait de mieux comprendre les enjeux géopolitiques mondiaux qui s'expriment au travers d'une compétition sportive de cette ampleur, et en pervertissent en quelque sorte les finalités. Afin de conduire les élèves à comprendre quelles sont les motivations d'un État pour faire ou non le choix du boycott, il pourrait être intéressant de les faire réfléchir au fait de savoir si le boycott est un bon choix en fonction même des finalités visées par les partisans du boycott, et pourquoi il n'a parfois pas été envisagé ou par très peu, comme ce fut le cas pour Berlin 1936 ; on pourrait aussi réfléchir sur l'avenir du boycott mis en balance avec d'autres enjeux, notamment médiatique.

Un enjeu médiatique

L'exemple des Jeux olympiques de Berlin est fondateur car il reste la première démonstration de l'impact médiatique des jeux et de leur récupération idéologique. Les productions culturelles diverses à effet de propagande qui y sont associées furent nombreuses : affiches publicitaires montrant un « héritage » supposé entre Antiquité classique et culture « aryenne », sortie en 1938 des Dieux du stade de Leni Riefenstahl. D'autres événements plus récents rappellent que cette compétition planétaire peut être une tribune médiatique exceptionnelle, un lieu d'expression « politique » majeur comme lors des Jeux olympiques de Munich de 1972 (le 5 septembre 1972, des membres de l'équipe olympique d'Israël sont pris en otage par des terroristes membres de l'organisation palestinienne Septembre noir : le bilan de la prise d'otages est de onze Israéliens et d'un policier ouest-allemand tués).

L'impact médiatique des JO sert le pays organisateur. Mais il peut aussi inciter d'autres États à affirmer une position idéologique appelée à bénéficier d'un fort relais médiatique ; cela a été le cas par exemple à Montréal 1976, à l'occasion desquels les pays africains annoncèrent leur refus de participer pour protester contre la présence des Néo-Zélandais (l'équipe de rugby de la Nouvelle-Zélande ayant effectué précédemment une tournée en Afrique du Sud). Ces éléments sont inévitables mais détournent l'objectif initial défini par Pierre de Coubertin.

Les cérémonies d'ouverture comme de clôture sont progressivement devenus des temps forts. Leur impact est désormais exceptionnel : les Jeux de Beijing ont été regardés, même partiellement, par 4,7 milliards de téléspectateurs dont 2 milliards pour la cérémonie d'ouverture. C'est donc une vitrine sans pareille pour le pays organisateur, autant qu'une manne financière car les droits multimédias sont énormes.

L'enjeu économique pour l'état et la ville hôtes

Les JO ont un tel poids médiatique qu'ils s'accompagnent de retombées économiques majeures. Les onze sponsors officiels des Jeux (Coca Cola, Acer, Atos, Dow, Ge, McDonalds, Omega, Panasonic, P&G, Samsung, Visa) ont ainsi acquitté 900 millions de dollars de droit d'entrée (c'est-à-dire le droit d'apposer la marque olympique sur ses publicités) ; ils en attendent un retour fort sur investissement. Ceci explique leur influence dans la décision d'attribuer les Jeux à certaines villes, comme ce fut le cas en faveur d'Atlanta, siège de Coca-Cola, en 1996. Le choix récent de mégapoles de pays émergents – évoqué plus haut – va clairement dans cette optique de conquérir de nouveaux marchés. L'ampleur financière liée à l'organisation des Jeux olympiques soulève donc le problème du poids croissant des enjeux économiques.

L'impact des Jeux dans le domaine économique peut être très positif pour la ville organisatrice, notamment en termes d'emplois et d'infrastructures, même si cela peut s'avérer aléatoire (voir les exemples contrastés de Barcelone 1992 et d'Athènes 2000). Le Royaume-Uni espère en un apport de 13 milliards d'euros pour les quatre années à venir. Pour accueillir les Jeux, la ville et l'État doivent entreprendre la rénovation de nombre de leurs infrastructures, urbaines, sportives et de transports, et en créer de nouvelles, afin de donner une image de modernité et d'efficacité au reste du monde. Ce sont donc des considérations plus économiques que sportives qui poussent un pays ou une ville à se lancer dans l'organisation des JO : tous veulent profiter des retombées économiques considérables engendrées par l'événement et par le prestige qui en émane. Les Jeux peuvent notamment contribuer à ce que des IDE soient réalisés dans l'espace concerné.

Cependant, la somme totale allouée aux Jeux olympiques par le pays et la ville candidats est de plus en plus énorme ; elle a été estimée à 44 milliards de dollars pour les jeux de Pékin 2008.

Peut-on faire des Jeux un événement durable ?

La neuvième Conférence mondiale sur l'environnement, qui s'est déroulée à Doha, s'est fixée comme objectif que tous les grands événements sportifs mondiaux produisent des bilans équilibrés dans des domaines qui ont trait à la taille, au type et à l'emplacement d'une manifestation, tels que l'héritage (utilisation des sites dans le futur) et l'approvisionnement. Un rapport sur la durabilité a été ainsi exigé des organisateurs des Jeux de Londres 2012, Sotchi 2014 et Rio de Janeiro 2016. Si l'on prend l'exemple de Londres, on peut articuler le design du Parc olympique à la façon dont les opérations d'aménagement sont menées afin d'intégrer l'usage de long terme des infrastructures olympiques. Cette nouvelle approche reflète le fait que le CIO souhaite une utilisation durable des lieux olympiques par les villes d'accueil et leurs communautés.

La commission Sport et environnement, créée en 1995 au sein du CIO, travaille à promouvoir le développement durable et la responsabilité environnementale. Ce thème du développement durable est tellement porté sur le devant de la scène politique mondiale, tellement médiatisé que les organisateurs d'une telle compétition planétaire ne pouvaient y échapper sous peine d'y perdre en termes d'image.

Pistes en histoire des arts

Le sujet d'étude sur les Jeux olympiques peut se relier à plusieurs champs et thématiques :

- des extraits de cérémonies d'ouverture et de clôture peuvent être étudiées (celles de Philippe Decouflé pour les Jeux d'hiver d'Albertville en 1992 constituent une forme de rupture, en recevant une dimension de spectacle à part entière et non plus de faire-valoir de la compétition sportive ; celles de Berlin 1936 illustrent l'instrumentalisation de l'art au service d'une stratégie de domination politique au travers des *Dieux du stade* de Leni Riefenstahl, consacrés à la cérémonie d'ouverture ; etc.) ;
- l'obtention des Jeux olympiques par une ville induit des aménagements : infrastructures d'accueil des athlètes, des épreuves et du public, moyens de transport... L'impact urbanistique sur les villes ne peut donc être oublié : l'exemple de Beijing en 2008 est probant à cet égard. Les appels d'offre pour la réalisation des diverses structures suscitent une importante activité créatrice de la part des grands cabinets d'architectes mondiaux. Par exemple, le stade national de Pékin, surnommé le « nid d'oiseau » est le fait du cabinet suisse Herzog et Meuron, soulignant bien la dimension mondiale de la manifestation ; son coût faramineux (3,7 milliards de yuans) en fait aussi un réel enjeu économique. Pour les JO de Londres 2012, appel a aussi été fait à des architectes de dimension internationale comme Zaha Hadid pour le centre nautique ; le septième art s'est emparé de l'événement, sur plusieurs registres. Il peut traduire le point de vue, notamment politique, de l'auteur comme c'est le cas pour le film de Steven Spielberg, *Munich*. De manière plus légère, le traitement cinématographique de la BD de Goscinny et Uderzo, *Astérix aux Jeux olympiques*, par Frédéric Forestier et Thomas Langmann (2008) peut être évoqué car il illustre une ambition de large diffusion, économique plus qu'artistique (si l'on en croit les critiques).

Pièges à éviter dans la mise en œuvre

- Craindre ce sujet d'étude, ou ne pas le choisir, par méconnaissance du monde sportif : ce n'est pas à travers ce seul prisme que le sujet d'étude doit être travaillé en classe.
- Faire une histoire des Jeux olympiques, alors qu'il s'agit d'inscrire l'événement dans la mondialisation.
- Adopter une approche uniformément « négative » du sport et du monde sportif, à cause de telles ou telles dérives : beaucoup d'élèves pratiquent un sport en activités extrascolaires (UNSS et clubs) ; ils en ont plutôt une vision positive, ce qui n'est peut-être pas toujours le cas pour d'autres sujets abordés en classe.

Ressources

- Comité International Olympique : www.olympic.org
- Centre d'Études Olympiques : www.olympic.org
- Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie.: <http://www.confejes.org>
- Jean-Pierre Augustin et Pascal Gillon, *L'Olympisme. Bilan et enjeux politiques*, Armand Colin, 2004, 173 p.
- Jean-Pierre Augustin, *Géographie du sport. Spatialités contemporaines et mondialisation*, Armand Colin, « U », 2007, 220 p.
- Robert Parienté, Guy Lagorce, *La Fabuleuse Histoire des Jeux olympiques*, Minerva, 2004, 879 p.
- Gabriel Bernasconi, « La politique Olympique chinoise. De l'isolement à la conquête 1945-2004 », dans P. Milza, F. Jecquier et Ph. Tétart, *Le pouvoir des anneaux. Les Jeux Olympiques à la lumière de la politique 1896-2004*, Vuibert, 2004. p. 336 et s.
- Jacques Demorgon, « Les sports et les Jeux Olympiques dans le devenir des sociétés : Des Grecs à la mondialisation olympique actuelle », *Synergies Chine*, n° 4, 2009 p. 173-186.
- *La GéoGraphie*, « Planète sport, l'enjeu des Jeux », n° 3 nouvelle formule, été 2008.
- *Le monde diplomatique*, août 2008 www.monde-diplomatique.fr